

Intoxications au monoxyde de carbone signalées au système de surveillance

Bulletin du 9 novembre 2009

Le point sur les semaines 42 et 43 (du 12 au 25 octobre 2009) :

- le nombre hebdomadaire de signalements d'intoxication au monoxyde de carbone (CO), en augmentation par rapport aux semaines précédentes, est caractéristique des tendances observées en début de période de chauffe ;
- comparés à la même période de l'année 2008, les effectifs sont toutefois inférieurs ;
- 3 décès associés à 2 épisodes d'intoxication au CO d'origine accidentelle ont été signalés.

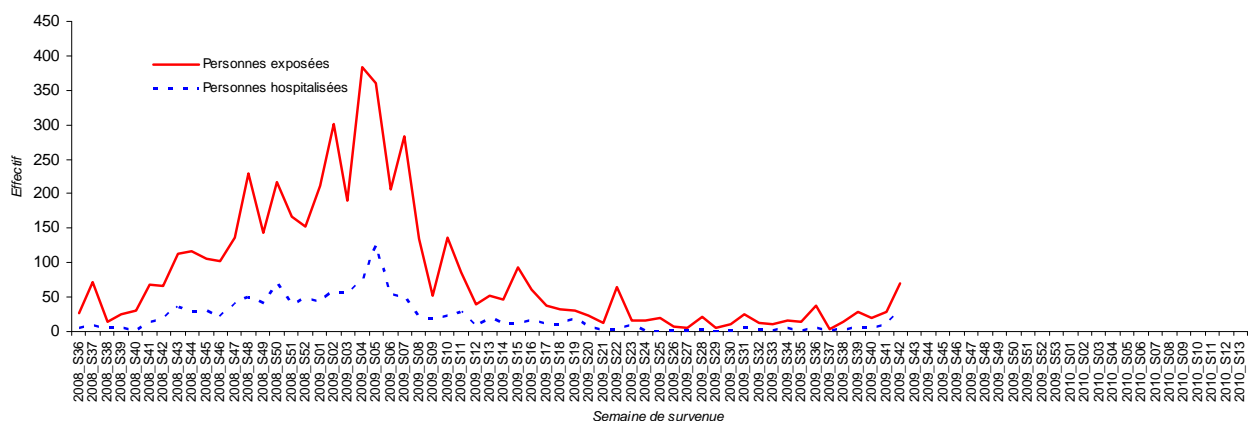
Dans le cadre du système de surveillance mis en place par l'Institut de veille sanitaire (InVS), tout épisode d'intoxication au CO, suspecté ou avéré, doit faire l'objet d'un signalement, selon l'organisation régionale, à la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) ou au Centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV).

Les données présentées dans ce bulletin proviennent des premiers renseignements recueillis au moment du signalement de cas d'intoxication au CO (suspectés ou avérés) dans le cadre du système de surveillance des intoxications au CO (source : InVS-DSE) ; à l'issue des signalements, une enquête environnementale et une enquête médicale sont menées par les différents acteurs locaux du système de surveillance (Ddass, SCHS, LCPP, CAPTV) pour décrire précisément les cas, identifier la source et les circonstances de survenue des intoxications au CO. Les données issues des signalements, présentées dans ce bulletin, ont été complétées par celles du système Oscour (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) de recueil du nombre et des motifs de recours à un service d'urgence parmi les 108 hôpitaux participant au réseau au 1^{er} septembre 2008 (source : InVS-CCA).

Les résultats sont présentés en nombres hebdomadaires d'épisodes d'intoxication au CO (pouvant impliquer plusieurs personnes) et en nombres hebdomadaires de personnes exposées à une intoxication au CO, transportées ou ayant eu recours à un service d'urgence ou encore hospitalisées pour effets toxiques du CO.

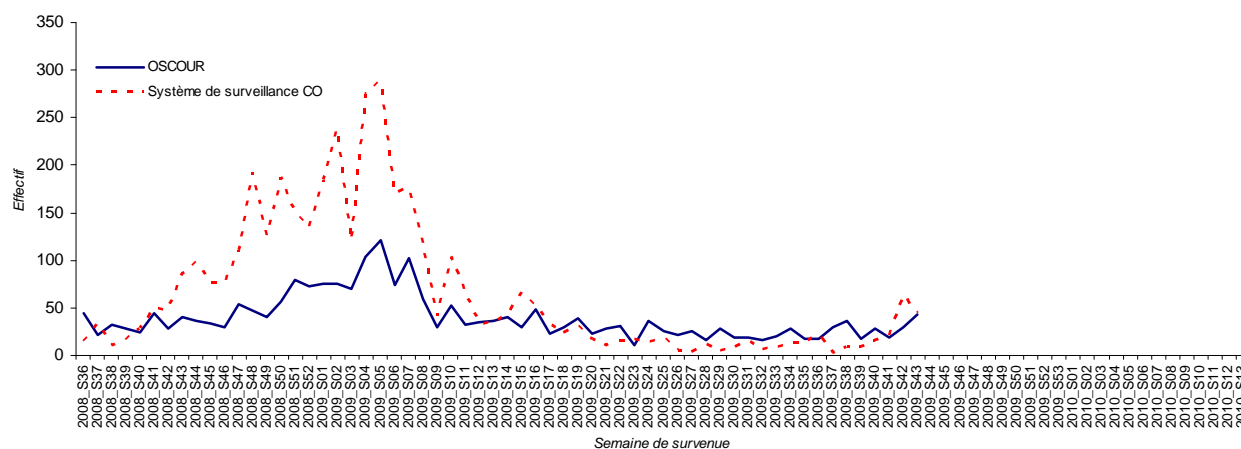
PERSONNES IMPLIQUÉES DANS UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Figure 1 – Evolution depuis le 1^{er} septembre 2008 du nombre hebdomadaire de personnes exposées au CO et hospitalisées (source : InVS-DSE)



D'après le système de surveillance et selon les informations disponibles au moment du signalement, 245 personnes ont été exposées au CO depuis le 1^{er} septembre 2009, parmi lesquelles 87 ont été hospitalisées. Au cours des semaines 42 et 43, 125 personnes ont été exposées au CO parmi lesquelles 53 ont été hospitalisées. Depuis le 1^{er} septembre 2009, 7 décès en lien avec une intoxication au CO ont été signalés au système de surveillance. Au cours des semaines 42 et 42, 3 décès, associés à deux épisodes d'intoxication au CO d'origine accidentelle, ont été signalés.

Figure 2 – Evolution depuis le 1^{er} septembre 2008 du nombre hebdomadaire de personnes transportées vers un service d'urgence (système de surveillance des intoxications au CO [source : InVS-DSE]) ou ayant eu recours à un service d'urgence pour effets toxiques du CO de toutes origines (système Oscour [source : InVS-CCA])



Selon le système Oscour, 219 personnes ont eu recours à un service d'urgence pour effets toxiques du CO depuis le 1^{er} septembre 2009. Le système de surveillance des intoxications au CO dénombre, quant à lui, 194 personnes transportées vers un service d'urgence. Au cours des semaines 42 et 43, le nombre de recours aux urgences observés par le système de surveillance des intoxications au CO (n= 108), légèrement supérieur à celui constaté par le système Oscour (n=72), est caractéristique des tendances observées en période de chauffe.

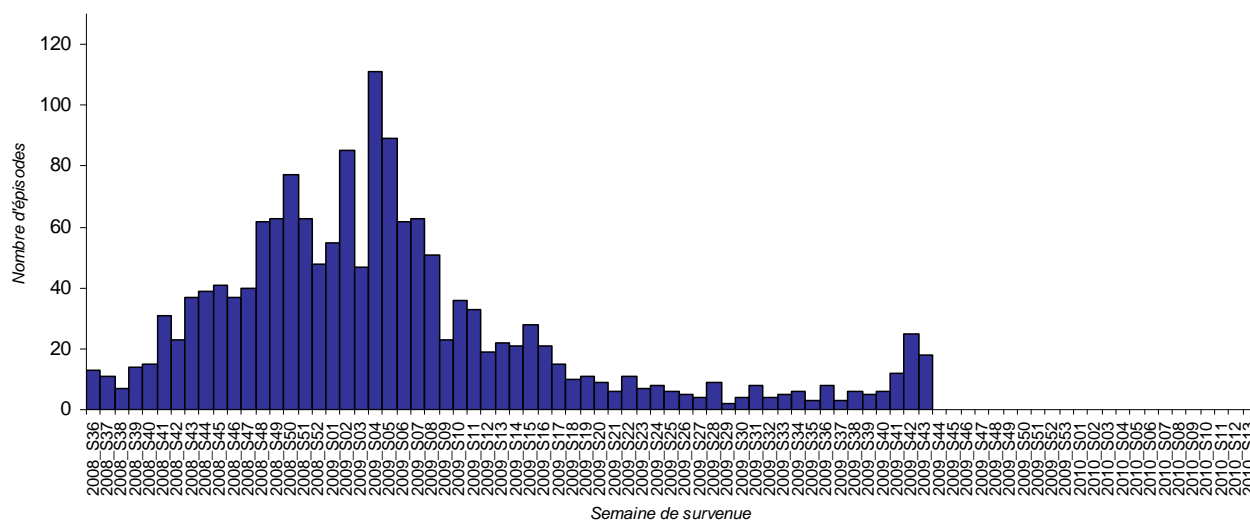
Les différences entre les données provenant du système de surveillance des intoxications au CO et celles provenant du système Oscour peuvent être expliquées par :

- la non-exhaustivité du système Oscour (qui ne couvrait que 116 établissements possédant des SAU susceptibles d'accueillir des personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone au 1^{er} septembre 2008) ;
- la non-spécificité du système Oscour, qui ne distingue pas les intoxications par le CO selon leur origine, leur lieu de survenue et leur caractère accidentel ou non ;
- le mode de recueil qui diffère entre les deux systèmes. Le système de surveillance des intoxications au CO se fonde sur une saisie active qui dépend de la participation des personnes susceptibles de signaler les intoxications, laquelle est variable notamment dans le temps ; le système Oscour se fonde sur un recueil passif et automatisé.

Par ailleurs, le processus de saisie de certains cas ou épisodes d'intoxication dans le système de surveillance des intoxications au CO induit une sous-estimation du nombre de cas ou d'épisodes survenus sur les dernières semaines. Ainsi, les données concernant les deux dernières semaines seront consolidées dans le prochain bulletin.

ÉPISODES D'INTOXICATION AU CO

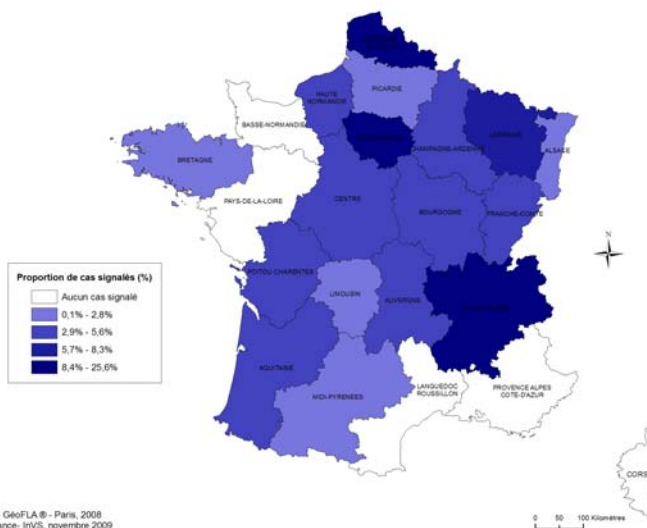
Figure 3 – Evolution depuis le 1^{er} septembre 2008 du nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication au CO, suspects ou avérés, signalés au système de surveillance [source : InVS-DSE]



Un épisode d'intoxication au CO est défini comme une situation, dans un lieu donné, exposant de manière aiguë ou chronique, une ou plusieurs personnes à des émanations de CO.

Depuis le 1^{er} septembre 2009, 92 épisodes d'intoxication au CO, suspects ou avérés, ont été signalés au système de surveillance, parmi lesquels 36 épisodes ont été signalés au cours des semaines 42 et 43. Bien que ce chiffre soit inférieur à celui observé au cours de la même période de l'année 2008 (n=60), il est en augmentation par rapport aux semaines précédentes, en cohérence avec la tendance usuellement constaté en début de période de chauffe.

Figure 4 - Répartition régionale des épisodes d'intoxication au CO au cours des semaines 42 et 43 (du 12 au 25 octobre 2009) [source : InVS-DSE]



Seules cinq régions métropolitaines n'ont pas notifié d'intoxication au CO au cours des semaines 42 et 43. Trois régions ont été plus particulièrement concernées par les signalements d'intoxication au CO avec respectivement environ 25 % des cas métropolitains en région Nord-Pas-de-Calais et 10 % dans les régions Rhône-Alpes et Ile-de-France.

Contact : suveillanceco@invs.sante.fr

Remerciements à l'ensemble des acteurs du système de surveillance pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance et à l'ensemble des acteurs du système Oscour.